



MOTARD DES CRÊTES DECRETE n°51

Bulletin départemental de la FFMC Dauphiné

2^e trimestre 2010

Viens rencontrer la FFMC Dauphiné les 11 mai (mardi) et 11 juin (vendredi) dès 20h
Au local : 70 cours Jaurès à Grenoble. Et 24h/24 sur le site <http://www.ffmc38.com>

Le mouvement motard a 30 ans en 2010 ! MANIF MOTO le 12 juin RDV 14h30 Préf Grenoble

Edito : Justice pour les motards !

Le 13 mars, veille des élections régionales, les motards étaient nombreux dans les rues (700 motos dans les rues de Grenoble, plus de 40.000 motos dans l'ensemble des 58 manifs) pour réclamer une évolution de la législation sur les remontées de file de voiture et le stationnement non gênant sur les trottoirs, puis le respect de leur dignité en exprimant leur ras le bol de la généralisation des verbalisations à la volée et de la menace récurrente d'un inutile Contrôle Technique moto.

Suite à la manif les négociations au ministère ont repris mais pataugent. Les médias écrits comprenant l'utilité de notre mobilisation nous ont sollicités à nouveau au moment de leur n° spécial beaux jours et moto, mais c'était pour voir nos positions juxter celle de la morale gouvernementale au travers des préjugés et statistiques erronées du commandant de la BMO. « Les motards se tuent affirme t-il, ils ne sont pas respectueux des règles et des autres, la répression des motards améliorera leur sécurité ! »

Quelle ignorance des statistiques des assurances, quel déni des vrais problèmes ! Oserait-il répéter ceci aux familles et amis de Gérard et Jean-Batiste ?

Tous accidents confondus (matériels, ou avec blessé ou tué) la responsabilité partielle ou totale des motards n'est avéré que dans 30% des dossiers. Alors pourquoi l'Etat affirme t-il que les motards sont responsables de leur mort ? **L'absence de témoin le plus souvent ?**

Gérard, 57 ans, le 8 octobre 2009 au guidon de sa Buell rentre pénard chez lui en Matheysine quand soudain dans un virage serré et sans visibilité une Renault Trafic sur sa voie face à lui finit de doubler 4 autos. Zéro possibilité d'échapper au choc frontal, le copain est tué sur le coup. L'automobiliste avait fini sa journée de travail, il était pressé de rentrer chez lui ! C'est le nombre de témoins qui a clarifié l'affaire.

Jean-Batiste, 26 ans, dont nous détaillons l'accident du 5 avril 2010 dans le coup de gueule d'un motard en colère a lui aussi été victime de la violence routière de l'autre, et là encore c'est le nombre important de témoins qui impose la véracité des faits.

Le combat des motards à la FFMC c'est la revendication de la **Justice pour les motards** : équité des motards avec les autres justiciables, et la **mise à l'index des médias** écrits et télévisuels qui au-delà de **colporter les vieux préjugés se complaisent dans une motophobie tout azimut.**

Alors que la **FFMC mobilise à nouveau les motards le 12 juin** contre la répression et les projets anti-moto, la FFMC 38 vous invitera aussi, en rendant hommage aux copains tués par la route ou les automobilistes, à manifester pour plus de justice pour les motards. Soyez prêts et nombreux.



Coup de gueule d'un motard en colère

Alain Vstrom

Eh oui le printemps revient et les contrôles anti-motards avec ! Messieurs du peloton motorisé de Grenoble, quelle aubaine de passer le lundi de Pâques au grand air et s'atteler à « faire chier » les motards ! Mais quel score 300 motards contrôlés et seulement 13 infractions mineures relevées et tout ça aux frais des contribuables ! Comme quoi les motards ne sont pas les infractionnistes qu'on croit !

Le gros problème c'est que ce même 5 avril de jeunes automobilistes avinés (1,50g d'alcool dans le sang), que dis-je automobilistes assassins, se permettaient de faire du gymkhana sur la rocade sud de Grenoble puis de culbuter et tuer un jeune motard qui roulait tranquillement ; sans perdre de temps, un des automobilistes a essayé de minimiser leur responsabilité en dégonflant les pneus de la voiture de leur seconde victime, quand l'autre tentait de suborner des témoins. « Après tout ce n'est qu'un motard ! » Deux poids deux mesures le jour même, quel cauchemar :

Un jeune motard a voulu se soustraire aux fameux contrôles du peloton motorisé de Grenoble dans le Vercors, rattrapé par les gendarmes il a été poursuivi en comparution immédiate pour mise en danger de la vie d'autrui, c'était vraiment « un très très grand délinquant ! » Par cette mesure la justice préserve la société d'un « dangereux criminel » !

Les automobilistes criminels et falsificateurs de preuves et témoignages cités plus haut, ont été présentés au Parquet, le Procureur a décidé de les libérer et le conducteur serait poursuivi pour homicide involontaire !

Monsieur le commandant du peloton motocycliste, la voix de l'Etat dans l'Isère, laissez les motards vivre tranquillement et sereinement et oeuvrez à leur sécurité plutôt que de vous limiter à les culpabiliser et à tenter à tout prix de les verbaliser. Vous masquez les réelles causes de l'accidentologie moto.

A bon entendeur salut !

Manif moto le 12 juin RDV 14h30 devant Préf' de Grenoble

Hommage à un motard généreux au tunnel du Mont Blanc au mémorial de SPADINO

Lors de l'incendie du tunnel du Mont Blanc un employé de la compagnie pris sa moto pour sauver les usagers du tunnel prisonniers de l'incendie ; il fit 12 aller – retours en moto avec un nouveau passager à chaque fois, au 13^e voyage il y laissa la vie.

Les 12 personnes qu'il sauva lui sont reconnaissant à jamais, mais la communauté motarde chaque année a à cœur d'honorer son acte de bravoure et de générosité tant exemplaire pour la solidarité qui identifie les motards. Nano (Hayabusa) de la FFMC 38 raconte ce dimanche de recueillement :

« Dimanche matin 28 mars, départ 9h45 avec Jean-Michel et Marie. Temps plus que maussade (pluie nuit et neige à 800m). Un motard au rencard de la fédé 73 à Montmélian, puis on en rejoint trois autres au Mac DO d'Alberville. On fait connaissance devant un café et nous partons. Il ne pleut plus, mais, la route détrempée les voitures nous arrosent copieusement. Les gorges de l'Arly sont

dégueulasses (trous remplis d'eau, terre, cailloux), bref une bonne séance de pilotage !

Paysage tout blanc à partir de Flumet, arrivés à Megève 10cm de neige et 2°C. Après un bon coq au vin à St Gervais (pas eu le temps pour le dessert...) direction l'entrée du tunnel ou stationnent 200 à 300 motards venus de partout. Traversée du tunnel en formation escortés par la gendarmerie, et nous voilà en Italie. Quelques instants plus tard arrivent 600 à 700 motards Italiens, klaxons hurlants et drapeau en tête, impressionnant !!!! Discours des autorités, en Italiens bien sur, j'ai rien compris, tout le monde applaudi... Après le temps du recueillement nous devons penser au retour et « re-tunnel » (12km c'est long !!). Coté Français il pleut pas mal, on décide de prendre l'autoroute pour gagner du temps... Chamonix/Crolles sous la pluie, mais on s'en fout c'est une journée souvenir, on lui doit bien ça à Mr SPADINO..... »

Comité interministériel de la sécurité routière du Jeudi 18 février 2010

Au prétexte de trouver un nouvel élan pour la sécurité routière 14 mesures pour lutter contre l'insécurité routière ont été imaginées, **beaucoup de nouvelles sur - répressions** (nous doutons de leur utilité vue l'arsenal législatif déjà en vigueur), **mais enfin des premières prises en compte des revendications de la FFMC** (pour ce qui concerne les aménagements de bord de route), extraits :

Au sujet des excès de vitesse instauration des **zones « contrôles radars fréquents »** (cumuls de contrôles dans une même zone), mais aussi l'installation de **100 radars « vitesse moyenne »**.

Est envisagé aussi de sanctionner plus sévèrement les grands délits routier et pour se faire est introduit le principe de **l'immobilisation immédiate du véhicule du conducteur ayant commis une infraction grave**. Par ailleurs le **délit de fuite** est puni encore plus sévèrement : **3 ans de prison et 75 000 euros d'amende**.

Et pour ce qui nous concerne plus particulièrement, la sécurisation des 2 roues à moteur passerait par le bâton et enfin par l'aménagement des bords de route.

Mesure n°10 : Un **contrôle technique pour les cyclomoteurs** (prélude au contrôle moto !).

Mesure n°11 : Une formation obligatoire pour pouvoir conduire une motocyclette légère.

Mesure n°12 : De **nouveaux équipements d'aménagement de la route, moins dangereux pour les deux-roues motorisés** (passons aux actes !).

Le mouvement motard a 30 ans en 2010 ! Le mouvement motard a 30 ans en 2010 !

La FFMC lutte pour la moto depuis 1979 : que de victoires ! N'oublions pas !

- 1979** **83 Moto-clubs se fédèrent** pour créer la Fédération Française des Motards en ... Colère, la FFM refusant de porter les revendications des motards auprès du gouvernement.
- 1980** **Obtention aux péages d'autoroute du tarif spécial moto** (-40% du tarif auto), suite aux nombreuses manifs, refus de payer les péages et négociations avec l'Etat et les compagnies autoroutières.
- 1981** **Abrogation de la vignette fiscale moto**, suite aux manifs.
- 1983** **Création de la Mutuelle des Motards** qui va engendrer un gel puis une chute de tous les tarifs d'assurance moto.
- 1984** **Réforme du permis moto** (fin des permis A1, A2, A3)
- 1992-2000 Grandes résistances (permis à points, loi Gayssot, . . .)** qui ont fait frémir le pouvoir et crédibilisé le combat des motards et de leur fédération la FFMC.
- 2006** **Amendement (par directive) de la loi du 5/01/06** interdisant initialement toute personnalisation des motos.
- 2007** **Retrait de l'obligation d'allumage de jour des codes auto**, suite aux nombreuses manifs moto et négociations FFMC - ministère.
- 2008** **Retrait du projet de loi de contrôle technique moto**
- 2009** **Retrait pour les motos de la procédure Véhicule Endommagé**, suite aux négociations FFMC - ministère.
- 2010** **Législation sur la remontée des files de voitures ?**
Égalité des motards devant les tribunaux avec les autres justiciables ?
Juste traitement des motards par les média et les politiciens ?

La fédération des motards a défendu, défend et défendra encore et toujours la moto et tous les motards : Contre les lois répressives, le combat n'est pas fini !

SOUTIENS LA MOTO, BOUGE AVEC LA FFMC

Par ton adhésion de **38 €** l'année. Remplis la fiche adhérent ci-dessous accompagnée de ton règlement.

CARTE FFMC 2010

NOM, prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

mobile :

E Mail :

1^{ère} adhésion

Renouvellement

N° adhérent :

DATE

SIGNATURE OBLIGATOIRE

Mobilisation des motards le **12 juin RDV 14h30 devant Préf' de Grenoble : manif moto contre la répression et les projets anti-moto, et justice pour les motards** en rendant hommage aux copains tués par la route ou les automobilistes. Soyez prêts et nombreux, parlez en autour de vous.
 Rencard sur **www.ffmc38.com**

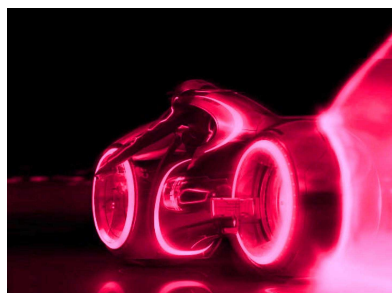
Actions de communication FFMC : portes ouvertes BEEP BIKE et le salon de Bourgoin

Et voilà, nous attaquons l'année sur les chapeaux de roue !!!

Après une manifestation le 13 mars très réussie d'un point de vue fréquentation (et oui...nous attendons les retombées politiques, mais ce n'est pas gagné donc on risque de re-bouger d'ici peu et de vous solliciter à nouveau pour votre participation), nous avons tenu un stand ainsi que la restauration aux journées portes ouvertes du must de l'accessoire moto...BEEP BIKE que nous remercions d'avoir penser à nous pour partager ce super week-end !!

Malgré un temps...je dirais...humide, l'ambiance était chaleureuse et conviviale...stand, terrasse pour boire un coup et/ou grignoter un morceau et musique à gogo !!! Tout c'qu'il faut pour vous accueillir !!!

Nous sommes très satisfaits de ce week-end !! En effet, du fait qu'il n'y a pas eu de salon sur Grenoble cette année, ça a été l'occasion de vous rencontrer nombreux et nombreuses en ce début de saison. D'ailleurs, nous espérons vous voir aussi nombreux et nombreuses au **salon de Bourgoin-Jallieu les 24 et 25 avril au tennis couvert de Pré Bénit.**



POURQUOI LES MOTARDS NE VEULENT PAS D'UN CONTROLE TECHNIQUE ?

Le secrétaire d'état aux transports, Dominique Bussereau, s'est déclaré « très favorable » à la mise en œuvre d'un contrôle technique pour les deux roues motorisés. **La FFMC rappelle son opposition à cette mesure inutile et coûteuse.**

1/ les études d'accidentologie démontrent que les **défaillances techniques n'interviennent que dans moins de 1% des cas d'accident de 2RM.**

2/ De l'aveu même des futurs contrôleurs moto, la mise en place sera coûteuse et difficile. **Le contrôle se cantonnerait donc à une simple vérification visuelle de quelques éléments de sécurité.** En gros, **ce que fait tout conducteur de 2 roues motorisés juste avant de mettre la clé dans le contacteur** (pneus, freins, éclairage, ...). **50 euros pour un coup d'œil !** Une ponction supplémentaire sur l'usager !

3/ **La France se distingue en Europe par des réglementations discriminatoires : loi du 05/01/2006** imposant des références strictes à la « **conformité à l'homologation** », ainsi **un motard** qui revend un véhicule sur lesquels les clignotant ou les rétroviseurs ont été changés par des modèles adaptables, **encoure une peines de 6 mois d'emprisonnement et une amende de 7 500€** (2 ans et 30 000€ dans le cas d'un professionnel). Un non-sens qui place l'ensemble des utilisateurs de deux roues motorisés en situation de délinquant potentiel. La France se distingue déjà en étant le seul pays européen à appliquer une **limitation à 100cv des motos.**

Une préfecture réfléchit enfin à une alternative à la répression : inspiré du projet FFMC Journées sécurité routière moto sur le circuit Actua à Saint Laurent de Mure - 69

Partant du constat que depuis plusieurs années, le nombre motards tués dans un accident de la circulation est trop important, et qu'il faut diversifier les actions menées pour combattre l'insécurité routière, la Coordination Sécurité Routière du département du Rhône a décidé d'organiser plusieurs fois par an des journées sécurité routière moto. Les prochaines éditions sont prévues les lundi 10 mai et 21 juin 2010, **sur le circuit ACTUA à Saint Laurent de Mure**, (au sud-est de Lyon) et sont **ouvertes à tous les motards**, quels que soient leur âge, leur expérience de la conduite ou la cylindrée de leur moto. Inscrit, vous découvrirez le circuit au guidon de votre moto, avec les conseils de professionnels en sécurité routière, enseignants de la conduite et forces de l'ordre.

Vous participerez à différents ateliers :

* maniabilité, freinage, temps de réaction, prise de trajectoire,

* sensibilisation aux risques induits par les excès de vitesse, la conduite en état d'ébriété, la prise de stupéfiants, un équipement vestimentaire insuffisant ou inadapté etc.

Renseignements et inscriptions sur www.rhone.gouv.fr rubrique « Sécurité routière »

La FFMC est totalement en phase avec ces initiatives institutionnelles, elle milite pour les stages de perfectionnement à la conduite et le continuum éducatif depuis 1983 au travers de l'AFDM (association de formation des motards) pour l'évolution de la formation moto et la généralisation des stages de perfectionnement. Web : <http://www.afdm.org/>

Et les autres préfectures à part la répression anti-moto elles s'engagent sur quoi ?